

# Rapport annuel 2020 du Comité de surveillance du PLAN CARDIF Multi-Plus PERP et BNP Paribas Multiplacements PERP

Rapport établi à partir des informations fournies par l'assureur Cardif,  
en application de l'article L 144-2-III du code des assurances.

## RAPPEL

Le Plan CARDIF Multi-Plus PERP / BNP PARIBAS Multiplacements PERP est un contrat d'assurance vie groupe en vue de la retraite souscrit par l'UFEP auprès de l'assureur CARDIF.

L'UFEP est une association qui souscrit des contrats d'assurance-vie groupe (ou collectifs) auprès de CARDIF, compagnie d'assurance de BNP Paribas ou d'Assu vie filiale de Groupama et de BNP Paribas.

En adhérant à votre PERP, vous êtes devenu adhérent de l'association. Celle-ci a vocation à vous représenter auprès de la compagnie d'assurance et à vous informer des éventuelles modifications du contrat d'assurance soumises à votre approbation. Elle a également une surveillance des gestions technique, administrative et financière réalisées par l'assureur qui est tenu de lui fournir chaque année un rapport sur ces éléments.

Le présent document a été établi par votre comité de surveillance à partir des informations fournies par l'assureur.

## Liste des membres du Comité de surveillance du Cardif Multiplus PERP - BNP Paribas Multiplacements PERP

**M. Patrick JOACHIMSMANN**, Président du Comité, nommé par le Conseil d'administration,

**M. Jean-Louis CAYROL**, personnalité qualifiée, ancien délégué général de l'association,

**Mme Patricia CHASSAGNE**, adhérente et Conseil en Gestion de Patrimoine indépendant,

**Mme Dominique CHEVALLIER-BOIS-SEAU**, adhérente, ex-médiatrice auprès du réseau France de BNP Paribas, membre de l'Association nationale des médiateurs et du Club des médiateurs de services au public,

**M. Thibault COUTURIER**, adhérent rentier.

## Environnement macro-économique et financier

La crise économique liée à la pandémie est aujourd'hui entrée dans une troi-

sième phase. La première, en début d'année 2020 était celle de la surprise et du confinement entraînant une chute universelle de l'activité et des échanges. La seconde, quelques mois plus tard fut celle de la réouverture des économies aboutissant à un fort rebond de la production et de la demande. Depuis deux ou trois mois les indicateurs économiques montrent que l'on reste en zone d'expansion mais aussi que le rythme de la reprise s'est tassé.

Les banques centrales sont intervenues vigoureusement en conduisant des programmes d'achats d'obligation d'Etats, augmentant ainsi fortement leurs bilans.

## Point sur la gestion financière du PERP au cours des 12 mois 2020

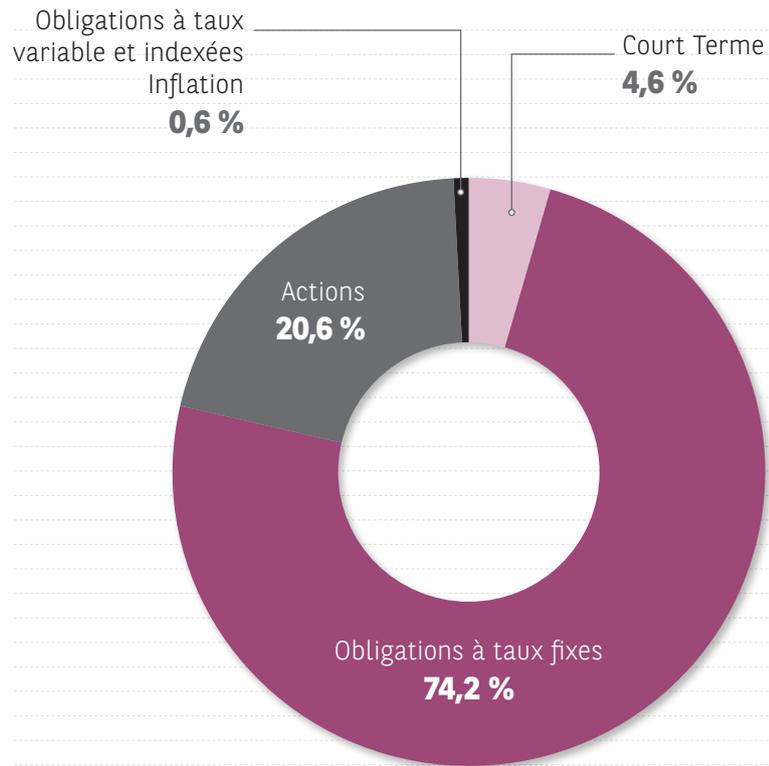
Le fonds cantonné en euros : composition et performance :

- A fin décembre 2020, la valeur boursière du fonds s'élève à 206 millions d'euros, en légère progression sur 2019 (204 M€ +1 %). Pour rappel, la valeur boursière prend en compte les plus ou moins-values du portefeuille

alors que la valeur comptable ne tient compte que des valeurs historiques.

- On relève un renforcement (+2,4 %) de la part des obligations et une stabilité de celle des actions. Ces arbitrages et réallocations de portefeuille sur l'ensemble de l'exercice entraînent un accroissement de la sensibilité de l'actif au risque de taux concomitamment avec une progression de sa sensibilité au risque actions.
- Une analyse plus détaillée de la poche obligataire fait apparaître comme en 2019 un arbitrage des emprunts d'états (2/3 sur la France) qui passent en dessous de la barre des 40 % de la poche au profit du secteur privé correspondant à la recherche d'une meilleure performance. Au sein de ce portefeuille d'obligations privées, le secteur financier représente 40 % de l'ensemble (41,8 % en 2019).
- En 2020, le fonds a enregistré un "turn-over" de 57 M€ reflétant le haut niveau d'activité afin de s'adapter au nouvel environnement des marchés
- A noter que la qualité du portefeuille passe de A+ à A.
- Le taux de rendement servi aux assurés a été de 0,5 % net de frais en 2020 pour un taux de rendement brut de 1.44 %.
- Pour les rentiers la revalorisation des rentes au titre de 2020 est de 0,5 %.

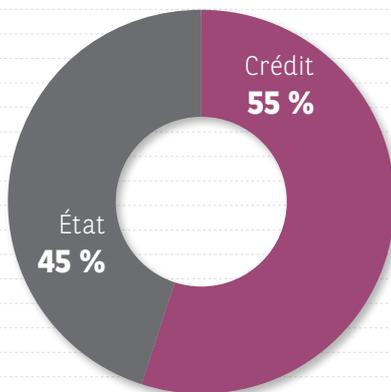
## Capitalisation du fonds euros en valeur boursière : 206 M€



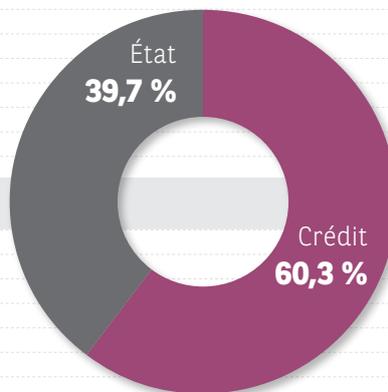
Les titres à taux fixes, à taux variables et à court terme représentaient, à fin décembre 2020, 79,4 % de l'actif du fonds (en valeur de marché).

## Analyse de la poche taux

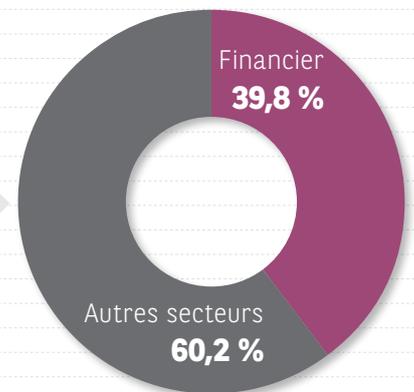
Rappel 31/12/2019



Décomposition de la poche taux (79 % du portefeuille en valorisation)



Décomposition de la poche crédit (60 % du portefeuille en taux)



## Les frais prélevés sur les actifs

Le total des frais perçus par l'assureur pour les capitaux affectés au fonds en euro s'élève donc à 0,84 %. Pour les capitaux affectés aux supports en unités de compte le total

des frais est variable selon les supports (avec un minimum de 0,96 % perçus par le biais d'une diminution du nombre d'unités)

	Frais prélevés pour l'assureur			Frais prélevés pour l'association	Total des frais effectivement prélevés
	Gestion	Performance de gestion financière	Rétrocessions de commissions		
Fonds Général					
Frais maximum contractuels	0,70 %	0,14 %		Pas de frais annuels prévus	
<b>Fonds Général</b>					
<b>Frais prélevés en 2020</b>	0,70 %	0,132 %		0,00 %	0,832 %
Unités de compte					
Frais maximum contractuels	0,96 %	100 % des éventuelles rétrocessions de commissions reçues au titre de la gestion financière		NA	0,96 %
<b>Frais prélevés en 2020</b>	0,96 %			NA	0,96 %

## Les Principaux supports en Unités de Compte (U.C) choisies par les adhérents

Les adhérents ont à leur disposition plus de 840 supports en U.C. représentant un encours total de 368 M€. Les plus représentatifs en encours au 31/12/2020 sont repris ci-dessous avec mention de leur poids dans le total :

EUROSE 0.96 % PERP	7 839 385,16 €	3,978 %
CARMIGNAC INVESTISSEMENT 0.96 % PERP	6 846 515,48 €	3,474 %
CARMIGNAC PATRIMOINE 0.96 % PERP	5 874 023,12 €	2,981 %
BNPP VAL FRANCAISE CL C 0.96 % PERP	4 303 968,24 €	2,184 %
ODDO BHF AVENIR EUR CR EU 0.96 % PERP	4 214 524,80 €	2,139 %
FID TAR 2030 EU FD A 0.96 % PERP	4 211 670,96 €	2,137 %
BNPP ACT RDT 0.96 % PERP	4 211 482,79 €	2,137 %
H2O MULTIBONDS FCP R 0.96 % PERP	4 141 547,96 €	2,102 %
BNPP AQUA CL PERP 0.96 %	4 073 216,74 €	2,067 %
M&G LUX OP IN FD EU A ACC 0.96 % PERP	3 962 082,37 €	2,011 %

Au cours d'une années agitée 138 supports ont affiché des performances supérieures à 15 % et 266 ont affiché des performances négatives. Le support le plus choisi, la sicav EUROSE a affiché une performance de -4,26 %.

## Focus sur les fonds H2O

Les fonds H2O gérés par la société H2O Asset Management LLP ont été suspendus de cotation le 28/08/2020. Courant octobre tous ces fonds à l'exception du fond H2O Fidelio ont fait l'objet d'une scission afin d'isoler les actifs illiquides dans des fonds dits « SIDE Pocket » (SP) qui ne peuvent faire l'objet de souscription ou de rachat. Tous les actifs de ces fonds « SP » seront cédés par la société de gestion lorsque les conditions de marché le permettront et ce jusqu'à liquidation complète et le produit bénéficiera aux détenteurs de ces fonds. Les actifs liquides ont été conservés dans des fonds « miroir » aux fonds d'origine dont ils conservent la politique d'investissement.

La suspension des fonds « miroir » a pris fin le 13/11/2020 sauf pour le fonds H2O Fidelio qui relève du droit irlandais. Les opérations de rachat et d'arbitrage sortants ont donc de nouveau été possibles.

CARDIF ASSURANCE VIE a par ailleurs décidé de suspendre la commercialisation de l'ensemble des fonds gérés par la société H2O. Les opérations de souscription, versement et arbitrage entrant sont dès lors impossibles.

Au 31/12/2020, 1 636 contrats étaient investis sur un ou plusieurs de ces supports pour un montant global de 10,1 m € soit environ 5 % de l'encours total UC du contrat CARDIF Multiplus PERP.

## Les données statistiques sur la vie du plan

### Les adhérents

Au cours de l'exercice, le nombre d'adhérents s'est stabilisé à hauteur de 12 945 (dont 645 rentiers) contre 12 942 en 2019. Au cours de cette période, le plan a enregistré 690 sorties en capital (hors sorties en rente) dont 663 transferts individuels et 27 rachats exceptionnels; 45 % des transferts individuels (297) sont des transferts vers les PER individuels : BNP Paribas Multiplacements (8), BNP Paribas Multiplacements Privilège (17) et Cardif Essentiel Retraite (272).

### Les adhésions

Le plan a enregistré 1 232 adhésions nouvelles (583 en 2019) dont 139 transferts entrants (210 en 2019).

### Liquidations (passage en rente)

540 assurés ont liquidé leur PERP dont 15 à la suite d'un décès en phase épargne (590 et 12 en 2019). Ces liquidations se décomposent en :

- 73 transformations en rente,
- 443 versements uniques, correspondant à des rentes inférieures à 40 € mensuels, dont l'assureur s'est libéré par un versement unique conformément aux dispositions du code des assurances.

### Les encours et les versements

L'encours total du Plan s'établit à 368 M€ en retrait par rapport à 2019 (384 M€) avec un encours moyen par adhérent de 28 425 €.

Cet encours a été alimenté par des versements à hauteur de 38 M€ soit une progression de 70 % sur 2019 (22,30 M€). Il faut signaler que près de 7 856 adhérents n'ont pas fait de versement en 2019.

## Les réclamations

En application de l'article 144-14 du code des assurances, le Comité de surveillance s'est tenu informé des réclamations parvenues chez l'assureur et des réponses qui y ont été apportées. 6 réclamations ont été enregistrées sur un total de 12 945 contrats en cours. Ce chiffre est stable au regard de 2019 mais compte tenu de la faiblesse de cet échantillon, il ne paraît pas pertinent de chercher à l'analyser. Il faut également rappeler qu'une partie des réclamations est traitée en amont du service réclamation, directement par les distributeurs et que ces dossiers ne sont pas pris en compte dans le système statistique du service réclamation.

### Budget du Comité pour 2020-2021

Pour faire fonctionner le Comité de surveillance il est prévu un budget total de charges de 12 984 €. Ces charges proviennent de la ventilation effectuée sur chaque Comité de

surveillance dédié aux PERP au sein du budget général de l'UFEP au prorata du nombre d'adhérents et sont réparties en charges spécifiques de fonctionnement du Comité (5 500 €), en charges générales de fonctionnement (4 545 €) et charges générales de communication (2 939 €) au prorata du nombre d'adhérents.

## Les actions commerciales menées en 2020

Depuis le 2019 et le lancement des PER, les PERP ne sont plus commercialisés

## Avis du Comité

Le présent rapport comporte l'avis favorable du Comité sur les comptes du **CARDIF Multi-Plus PERP** et du **BNP PARIBAS Multi placements PERP** son équilibre actuariel, son administration et les orientations de gestion mises en œuvre sous la responsabilité de l'assureur.

Le présent rapport a été arrêté définitivement lors du Comité de surveillance du **CARDIF Multi-Plus PERP** et du **BNP PARIBAS Multi placements PERP** du 23 mars 2021. Il sera envoyé par l'assureur à l'ACPR (autorité de contrôle des assureurs).

Ce rapport est mis à disposition des adhérents sur le site internet **www.ufep.fr** et, durant la campagne de vote pour l'Assemblée Générale du 27 mai 2021, sur le site de vote **https://ufep.votes.voxaly.com**.

Le Président et les membres du Comité de surveillance du Plan